

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Hommage: le corps judiciaire gabonais pleure Charlotte Mpaga

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LA cérémonie d'hommages du corps judiciaire à l'ancienne procureure générale près la Cour des comptes, Charlotte Mpaga, décédée le 12 septembre dernier, s'est déroulée hier au Palais de justice de Libreville. En présence des membres du ministère de la Justice, du corps judiciaire près la Cour des comptes, de la Cour constitutionnelle et du barreau de Libreville. "Ta famille, tes amis et tes collègues sont là pour te dire adieu et te rendre hommage. Nous avons étudié ensemble, travaillé ensemble, le destin nous a unis dans cette vie. Le chemin parcouru ensemble depuis 1987 s'est arrêté ce 12 septembre. Durant sa carrière, elle a participé à de nombreux séminaires organisés par des institutions internationales. Elle incarnait les valeurs de probité et de loyauté", a salué le doyen de la Cour des comptes, Pierre Maranga Bakita, dans son intervention. Pour sa part, le procureur général adjoint près la Cour des comptes, Justine Nyama, a rappelé que "c'était une grande dame qui a su donner le meilleur d'elle-même, qui avait la culture de l'excellence dans tous les aspects de sa vie, aussi bien privée que professionnelle. Elle était animée d'une conscience professionnelle incroyable et qui était infatigable au travail. Durant son passage, elle aura marqué de son empreinte le corps judiciaire gabonais". Née le 6 mai 1957, Charlotte Mpaga effectue toute sa scolarité au Gabon, où elle obtient au collège Immaculée Conception en 1977 son baccalauréat série B. En 1983, elle décroche une maîtrise en sciences économiques à l'université Omar-Bongo (UOB) et sort, deux ans plus tard, diplômée de l'Institut de l'économie et des finances (IEF) de Libreville. De 1985 à 1988, elle intègre le corps de la magistrature en qualité de juge financier à la chambre des comptes de la Cour suprême. De 1991 à 1994, elle est affectée au ministère de la Justice. Plus précisément à l'Inspection des services judiciaires en qualité d'inspecteur. Trois ans après, elle réintègre la juridiction financière après avoir été promue procureur général adjoint. Présidente de Chambre de 1997 à 2005, elle boucle sa brillante carrière en qualité de procureur général près la Cour des comptes.



La dépouille de l'ancienne procureure générale près la Cour des comptes lors des obsèques.

Photo: F.N.M

MINISTERE DE LA SANTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 25 Septembre 2021
Appel d'offres : N°009/Réhabilitation et équipement des structures sanitaires/2021
Nom du projet : Travaux de réhabilitation et d'équipement des structures sanitaires.
Source de financement : Etat gabonais, Budget 2021

1. OBJET

Le Ministère de la Santé lance un appel d'offres pour les travaux d'achèvement, de réhabilitation et d'équipement des structures sanitaires du pays dans le cadre de l'opérationnalisation des départements sanitaires.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quinze (15) lots ci-après :

- Lot n°1 : Réhabilitation du Centre Médical d'Aboumi ;
- Lot n°2 : Réhabilitation du Centre Médical de Boumango ;
- Lot n°3 : Réhabilitation du Centre Médical de Ndjolé ;
- Lot n°4 : Réhabilitation du Centre Médical de Guiétsou ;
- Lot n°5 : Réhabilitation du Centre Médical de Lébamba ;
- Lot n°6 : Réhabilitation du Centre Médical de Mimongo y/c construction logement d'astreinte ;
- Lot n°7 : Réhabilitation du Centre Médical d'Omboué ;
- Lot n°8 : Achèvement travaux de construction du Centre de Santé de Sam ;
- Lot n°9 : Réhabilitation du Centre Médical de Minvoul ;
- Lot n°10 : Fourniture et installation équipement médical de l'Hôpital de Moanda ;
- Lot n°11 : Fourniture et installation équipement de laboratoire de l'Hôpital de Moanda ;
- Lot n°12 : Fourniture et installation mobilier médical de l'Hôpital de Moanda ;
- Lot n°13 : Fourniture et installation équipement médical du Centre de Santé de Nzamaligué ;
- Lot n°14 : Fourniture et installation équipement de laboratoire du Centre de Santé de Nzamaligué ;
- Lot n°15 : Fourniture et installation mobilier médical du Centre de santé de Nzamaligué.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. En revanche, un seul candidat ne peut-être attributaire de plus de deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

Les soumissionnaires doivent être des entreprises installées sur le territoire national et, en application des dispositions des articles

89 à 92 du code des marchés publics, doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de deux cents mille (200.000) francs CFA par lot. Ce montant est de cent mille (100.000) francs CFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse ci-dessous :

Ministère de la Santé

Direction Générale de la Planification, des Infrastructures et des Equipements

BP : 50 Libreville, Tel : 077 679 914 / 066 839 860 / 066 128 616

Mail : eliondo@yahoo.fr / ambulungu@yahoo.fr /

ferdinandkoumba@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **Lundi 25 octobre 2021 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant hors taxes de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le même jour **Lundi 25 octobre 2021 à 11 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Infrastructures et des Equipements (DGPIE), ZI Oloumi (Route DGDI -CASEPGA).

Le Ministre de la Santé


Dr Guy Patrick OBEA NGINDONG

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MINTSA GYAME